



Succès de l'intersyndicale : Les grévistes s'invitent au CE !

Un climat sous tension pour ce premier CE de 2013 :

- *L'intersyndicale ayant appelé à la grève sur les 3 centres, les délégués SUD, CGT, UNSA et FO et les salariés en grève sont intervenus durant cette session du CE pour exposer leurs revendications à JC.Lalanne qui semble sous-estimer la colère et le ras-le-bol des agents de la DGSi.*
- *Dans un communiqué, la direction avait tenté la veille de désamorcer le conflit. JC.Lalanne a réitéré ses non-promesses devant les grévistes. Mais quand, dans la même session, il promet de l'activité en interne et nous explique qu'il n'y a pas d'autre choix que de confier le projet Cargobus à Accenture, il perd toute crédibilité. La consultation des élus sur Cargobus a été reportée à la prochaine session.*
- *Premier contact avec le nouveau DRH DGSi L.Bourianne qui nous a montré son talent de provocateur avec des affirmations comme «vous devez travailler plus », « les agents ne font pas les 35 heures » et encore « les non signataires ne seront pas conviés à la concertation sur le temps de travail ».*
- *Le CE devait se prononcer sur le départ en PDV d'un délégué. Notre camarade a répondu à ceux qui critiquent basement les agents hostiles à Transform qui partent en PDV. (Cf lettre au verso)*

Désamorçage raté !

Pour désamorcer la mobilisation, qui s'étend maintenant aux 3 centres, JC.Lalanne nous demande de croire ses promesses arguant que depuis 9 ans il n'a jamais trahis notre confiance. Les anciens de Vilgénis et tous les collègues victimes des externalisations apprécieront la valeur de cette affirmation. La direction a invité à l'Astrolab, le 16 janvier, des entreprises pour qu'elles la débarrassent de ses agents inutiles. Nous avons exprimé les sentiments de malaise et de colère provoqués, par cette expo « Barrez-vous ».

Le nouveau DRH : Super-provoc-man !

Le nouveau DRH de la DGSi a affirmé qu'il voulait nous faire travailler plus. Comme nous lui avons rappelé que la durée légale du travail était toujours de 35h par semaine, il a rétorqué que tous les agents ne font pas 35h. Et c'est exact ! Beaucoup d'agents font plus de 35h en se faisant « écrêter des heures ». L'écrêtage des heures c'est du travail non rémunéré, c'est illégal et contraire à l'intérêt collectif dans un pays qui a 5 millions de chômeurs.

De plus il prône un modèle de dialogue social très bizarre ou la concertation a lieu **après** la signature de l'accord et où des salariés sont exclus de la concertation (Il ne respecte pas l'engagement du flash actu n°1750 : « la Direction s'engage à mener des concertations avec les représentants syndicaux et les salariés dans les entités. »).

Les syndicats qui, comme SUD Aérien, n'ont pas signé l'Accord « Temps de Travail », ne sont pas conviés à ces réunions de « mise devant le fait accompli ». Nous avons dénoncé ce mépris de la direction pour tous les salariés que représentent les non-signataires.

Réorganisation AF-KL : déséquilibrée

La direction continue de travailler sur ce chantier de réorganisation du groupe qui va déterminer les processus et tous les circuits décisionnels. Méfiance, les synergies sont souvent synonymes de suppressions de postes. Et 2013 s'annonce déjà riche dans ce domaine !

Notre question : Pourquoi ce qui n'a pas fonctionné jusqu'à maintenant fonctionnera mieux demain ? Réponse de JC.Lalanne : des personnes ont été changées aux bons endroits (jeux-concours : trouver les noms !).

Le problème du déséquilibre entre les pouvoirs des délégués en France et aux Pays-Bas a été abordé.

En CE les délégués n'ont pas de droit de veto alors qu'au works-concil ils l'ont. Cet état de fait favorise de fait les projets de KLM. JC Lalanne reconnaît le problème sans avoir de solution pour l'instant.

Réorganisation DSA : cause toujours !

Comme la loi le prévoit quand il y a eu un vote négatif sur un sujet, nous avons demandé à JC.Lalanne de réaborder le sujet DEVORGA.

Il a annoncé qu'il mènera son projet contre l'avis unanime des élus au CE pour 3 raisons :

1° - C'est l'application de Transform 2015.

2° - La qualité du travail a été reconnue (c'est vrai sur la forme certainement pas sur fond)

3° - La création de la filière expertise est demandée par les syndicats depuis longtemps. C'est gonflé, nous demandons en effet une filière qui permette aux agents d'avoir des promotions de prise en compte de leur expertise et pas « ce lot de consolation » pour manager déclassé.

Scène de ménage à la DGSI.

Après l'intervention des délégués et grévistes dans cette session du CE, le principal délégué CFDT au CE a quitté la session en colère reprochant à la direction de ne pas tenir ses engagements.

Avait-il obtenu de la direction la promesse qu'elle n'écouterait pas les grévistes en cette session du CE ? Était-il mécontent que la direction explique aux grévistes que les mesures annoncées n'étaient que l'application du plan Transform 2015 qu'il soutient ? Qu'est ce qui a bien pu provoquer cette sortie ridicule ?

Dans sa newsletter la CFDT, très hostile à notre mouvement intersyndicale, prétend que des élus ne se sont pas mis en grève le 31. De 2 choses l'une : soit c'est une calomnie, nous avons l'habitude, soit la direction a donné cette information à la CFDT ce qui est illégal et peut donner lieu à des poursuites judiciaires. Bien évidemment vos élus SUD aérien étaient en grève.

Résultats AF 2012 : le coût de la restructuration plombe les comptes !

Transform 2015 prive Air France de 5000 compétences nécessaires à la réalisation de ses missions présentes et à venir, il aggrave le chômage, accélère, au profit des actionnaires, le cercle vicieux de la récession (baisse des salaires → baisse de la consommation → baisse de la production etc)

Cerise sur le gâteau : les coûts liés à Transform 2015 ont plombé les comptes 2012.

Altea DC : accouchement difficile.

La direction reconnaît les difficultés d'Altéa DC à Lyon (problème de conduite du changement) mais semble optimiste pour la suite. Les échos que nous remontent les collègues en escale sont moins rassurants.

En tout cas, ce n'est pas Altéa DC qui prouvera qu'une solution externe est meilleure qu'un produit développé par la DGSI. Un new-Gaetan aurait sûrement rendu le service attendu avec en plus la possibilité de le commercialiser, mais pour cela il aurait fallu anticiper.

Luxe pour les uns, efforts pour les autres

Scandaleux : dans le bâtiment de la holding les directeurs auraient de la moquette à 400€ du m² et JC.Spinetta aurait une salle de bain à 75000 €. Et après ils voudraient qu'on augmente notre productivité pour financer ce luxe. La suppression du coûteux privilège des « retraites chapeau » et la limitation des salaires à 10 fois le SMIC permettraient de ne pas supprimer tous ces postes dont Air France a besoin.

Court courrier : 40 personnes à l'Astrolab.

La direction ne peut toujours pas nous donner la surface qui sera affectée à cette division dans l'Astrolab mais promet un rapatriement partiel des collègues du bâtiment 75. Le bail du bâtiment 75 court jusqu'en 2017.

Déclaration de Dominique Barbezat

« Contrairement à ce qui est écrit dans la newsletter CFDT n° 66 du 23 janvier 2013 personne ne « profite » d'un PDV..... Le PDV est le signe d'un échec. Il a un goût amer d'inachevé...

On prend le PDV parce qu'on en a ras le bol. Parce qu'on est fatigué, parce que la compagnie Air France n'est plus celle qu'on a connu quand on y a été embauché. Quand la mission d'Air France était de transporter des passagers et des marchandises, pas de faire du fric. Transform 2015 qui balaie 60 ans d'acquis sociaux chèrement acquis est pour beaucoup d'entre nous la goutte d'eau. Travailler plus, pour un salaire bloqué, augmenter une fois encore la productivité avec toujours moins de salariés. Cela va à l'encontre de mes convictions, à l'encontre de mon combat syndical. C'est synonyme de défaite, la dernière, la plus grande. et sans combattre, sans lutter ou presque. Sans que TOUS les syndicats se lèvent ENSEMBLE pour empêcher une telle dégradation de nos conditions de travail et de rémunération. Pareil pour le CCE... On dirait qu'il y eu de consensus pour le faire mourir que pour le sauver alors oui j'opte pour le PDV J'opte mais je ne profite de rien.

Et puis de quel PDV parle-t-on ?

De celui qui permet d'aspirer plus tôt à un repos mérité ?...

Un PDV qui ne devrait pas exister si le temps de travail n'avait pas été allongé ce qui constitue un autre grand recul social. Et là encore le manque de combativité de certaines organisations syndicales face aux exigences toujours plus élevées du MEDEF est grandement coupable.

Où parle-t-on du PDV qui permet de supprimer des emplois sans les remplacer alors que c'est possible ??

Je suis entré à Air France le 15 avril 1975, presque 38 ans....j'ai bientôt 59 ans dont 42 ans de cotisations sociales. Je ne prendrai de leçons de déontologie syndicale que de personnes ayant ce « palmarès ».

J'étais encore non titulaire que j'ai engagé mon premier combat syndical en occupant les locaux du fret pendant 5 jours et 5 nuits.....depuis j'ai mené tous les combats à Air France et nationalement....avec de grandes victoires comme en 1993 ou je le rappelle pour les plus jeunes, l'Informatique Air France devait être filialisée..... Il y a eu également avec des défaites, mais jamais je n'ai renoncé. La encore je ne prendrai des leçons de déontologie syndicale que de personnes ayant le même parcours

Petit joueur ai-je pu lire...heureusement parmi tous les salariés y compris des syndiqués de tout bord et des militants, pas un, PAS UN, ne m'a fait de reproche, beaucoup m'ont remercié pour mon engagement sans faille à leurs côtés. Et c'est ce qui m'importe.....A ceux-là je veux adresser mes plus fraternelles salutations et leur souhaiter bonne chance....ainsi que retrouver des conditions de travail et de rémunérations meilleures et de conserver le CCE..... parce que c'est cela l'engagement syndicalaller vers le mieux.....**TOUJOURS !!!!!** Aux auteurs de ces lignes indignes, à ceux qui les cautionnent, je n'aurai éventuellement que mon mépris à leur adresser...mais ce serait déjà leur faire trop d'honneur. J'ai demandé à l'élu de mon organisation syndicale de voter CONTRE mon départ.»

Résultat : 2 POUR, 1 CONTRE (SUD)

La CFDT n'a pas pris part au vote.

Et nous te disons tous : Ciao camarade et à bientôt dans les luttes !